



Le petit Morinois

Revue officielle d'information municipale

P. 9

Un nouvel effort
budgétaire à prévoir

P. 9

Nouveau Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

P. 22

Sobriété
énergétique



**LE PETIT MORINOIS,
REVUE OFFICIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE**

Directeur de la publication : Pascal SAGOT

Conception maquette : Commission Communication
(Alain DEBUIGNY, Annick LANGLOIS, Annie DAMADE,
Philippe MORLAIS) et Partenaires d'Avenir (représenté
par Manon GUILBERT)

Contribution sur l'histoire de la commune : Rémy ELIOT

Rédacteur : Alain DEBUIGNY

Photos : Mairie - Adobe Stock

Impression : Sodimpal



04 Édito

05 L'équipe municipale

05 L'intercommunalité

06 Ça s'est passé en 2024

06 Focus rapide sur l'année écoulée

07 État civil

08 Les conseils municipaux en bref

09 Vie municipale

09 Loi de finances 2025

09 Guichet numérique pour les demandes d'autorisation d'urbanisme

10 Les services municipaux

12 Vie au quotidien

12 Ecole et garderie

13 Centre de loisirs, Relais petite enfance

14 Bibliothèque, Assistantes maternelles

15 Association "Lis-moi une histoire", Gare et pôle multimodal

16 Parole aux Morinois

17 Vie associative culturelle et sportive

21 Vie économique

22 Cap sur 2025

23 Histoire de la commune



Chers Morinoises et Morinois,

Nous venons de terminer l'année 2024 dans un monde d'anxiété générée par les conflits aux portes de l'Europe, les problèmes d'inflation galopante, sans oublier nos agriculteurs qui, pour certains, souffrent des décisions prises dans les hautes sphères nationales et européennes.

Je fais le vœu que 2025 soit l'année où tous ces conflits sociaux trouveront un accord satisfaisant pour tous, et où l'on verra la paix revenir dans ce monde.

J'ai une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittées (qui pour certaines sont parties trop jeunes), ainsi que celles et ceux qui sont seul(e)s et/ou de santé fragile.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les assure de les aider dans leurs démarches afin qu'ils trouvent le bien vivre qu'ils sont venus chercher dans notre village.



En ce qui concerne les travaux réalisés en 2024 et en cours actuellement, il y a tout d'abord le complément de l'éclairage public en Led rue du Calvaire, et la création et la pose de lampadaires à système Led sur l'ensemble de la rue Tous Vents, la pose d'une structure supplémentaire dans l'aire de jeux près du city-stade, endroit très apprécié des enfants, l'organisation d'un sens de circulation aux carrefours de la rue du Calvaire et du lotissement Tous-Vents par la pose de signalisation horizontale et verticale, l'installation d'un système de vidéoprotection, avec la pose de caméras dans les endroits stratégiques de notre commune ainsi que sur les bâtiments communaux en raison des cambriolages et des incivilités plus nombreuses dans notre secteur (ce système permettra également

aux forces de l'ordre de faciliter l'identification des auteurs de ces méfaits), la création par nos soins d'un espace sécurisé pour le petit matériel dans le bâtiment technique communal, la pose d'une alarme dans le bâtiment technique, la déconstruction de deux têtes de cheminées à la bibliothèque et sur l'ancien logement de l'école, l'installation d'une ventilation mécanique dans le bureau de la Directrice de l'école, la rénovation des toilettes de la salle polyvalente, et, pour finir, des travaux l'isolation et de peinture dans la salle des maitres réalisés par nos agents techniques.

Je peux qualifier cette année de positive et j'associe à cette réussite, le personnel communal ainsi que l'équipe enseignante, mes collègues membres du conseil municipal et tous ceux qui ont permis de voir aboutir ces projets au bien être des Morinois.

Votre Maire,
Pascal Sagot



L'équipe municipale



LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire
Pascal
SAGOT



1^{er} Adjoint
Alain
DEBUIGNY



2^{ème} Adjoint
Annick
LANGLOIS



3^{ème} Adjoint
Christian
MAZIER

LES CONSEILLERS (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)



François
CAPET



Rose-Marie
CRAMILLY



Annie
DAMADE



Samuel
GOUEZ



Manuel
HANRYON



Nadège
HUARD



Claudine
LESUEUR



Eric
MILON



Philippe
MORLAIS



Murielle
QUIGNON



Philippe
SAINT AUBIN

L'Intercommunalité



Les représentants de la commune au sein de l'intercommunalité sont **Pascal Sagot, Maire** (délégué titulaire et membre du bureau) et **Annick Langlois, Adjointe au Maire** (déléguée suppléante).

ILS PARTICIPENT AUX TRAVAUX DES COMMISSIONS SUIVANTES :

- **Pascal Sagot** : Commission « Aménagements techniques » (Voirie / Déchets / Gemapi / Eau) et Commission « Services à la Personne » (Sport / Culture / Petite Enfance / Gens du voyage)
- **Annick Langlois** : Commission Urbanisme et Commission « Territoire durable en transition » (Scot / PCAET / Transition énergétique / Mobilité)



PLUS D'INFO <https://www.intercauxvexin.fr>

Focus rapide sur l'année écoulée

JANVIER

Vœux du Maire le 12 janvier



FÉVRIER

Vote du budget primitif 2024

MARS

Clôture de la réserve incendie de la Pommeraye
Achat d'une tondeuse

AVRIL

Réunion d'information
aux comportements qui sauvent
Dépose des cheminées de la
bibliothèque et du logement de l'école



MAI

Concert de l'Union Musicale de Ry

JUIN

Réfection du marquage au sol dans
les rues de la commune et création
d'un marquage Rue Tous Vents



JUILLET

Installation d'un nouveau jeu
sur le parc de loisirs
Réunion publique sur les Zones
d'accélération Energies Renouvelables



AOÛT

Achat d'un ordinateur portable pour la classe de PS MS
Elagage des arbres
Entretien des mares et bassins de rétention
Pose d'une VMC dans le bureau de la directrice du groupe scolaire

SEPTEMBRE

Installation de nouveaux toilettes suspendus à la salle polyvalente
Début des travaux de l'éclairage public Rue Tous Vents



OCTOBRE

Octobre rose
Pose de placoplâtre et peinture
de la salle des Maîtres

NOVEMBRE

Repas des anciens
Achat d'un nouveau véhicule
pour les agents techniques communaux
Mise en place de la vidéoprotection
sur les voies publiques et bâtiments communaux
et d'une alarme pour l'atelier technique communal



DÉCEMBRE

Pose des illuminations de Noël
Distribution des colis de Noël





Ils sont nés en 2024

Sohan DJOUBRI le 11 février
Corentin LEGROS le 27 mars
Céleste JOUANNE le 09 avril
Lyna LEVASSEUR le 18 avril
Augustin ROLLAND GROSS le 06 juillet
Emma DEHAYS le 10 juillet
Augustin LESCIEUX le 30 juillet
Soléia HENRY le 16 octobre
Gabriel PEREIRA le 17 décembre



Ils se sont unis en 2024

Christophe LEVARLET
et Laurent PROVOST le 20 janvier

Elodie CHEVALLIER
et Emmanuel VION le 06 avril

Manar CHIBOUB
et Sébastien TERNISIEN le 31 mai

Carole MANOURY
et Frédéric OLIVIER le 27 juillet



Ils nous ont quittés en 2024

Dany HUBERT le 14 janvier
Pascal SCHEBEN le 15 janvier
Norbert TOUTAIN le 02 mars
Evelyne LEROY le 05 juin
Jacques PAUCOT le 14 août



Hommage à Norbert TOUTAIN

Doyen de la commune, Monsieur TOUTAIN était la mémoire vivante de notre village. Il nous relatait régulièrement de nombreuses anecdotes (parfois extraordinaires) sur la vie d'antan dans notre village, et c'est à l'occasion d'un échange aux monuments aux morts (il ne ratait jamais une cérémonie !) que nous avons appris l'existence de ce chasseur britannique abattu en 1940 dont il restait encore de nombreux vestiges sur place (qui ont aujourd'hui rejoint le musée de la Résistance et de la Déportation de Forges-les-Eaux).

Il fait maintenant partie de l'histoire de la commune.



Espace « Mariage »

Il existait, avant la création du Pôle multimodal, un espace aménagé à la disposition des jeunes mariés pour des photographies prises à la sortie de la mairie. Cet endroit avait beaucoup de succès et il a été décidé de le reconstruire.

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF



RÉUNION DU 06 FÉVRIER 2024

Un sens unique a été mis en place Rue Tous Vents. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi 51, Monsieur Sagot et Madame Langlois ont été désignés pour représenter la commune. Une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a été instaurée pour les agents communaux. Une convention temporaire d'occupation du domaine public a été signée avec le Panier de la Pommeraye et l'Atelier du pain pour l'installation de 2 distributeurs (1 distributeur de pain + 1 distributeur de produits frais) à côté de l'annexe de la mairie.

RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2024

Le compte administratif 2023 a été approuvé et le compte de gestion 2023 a été adopté. Les membres du Conseil municipal ont voté les restes à réaliser 2023 et effectué l'affectation des résultats. Le budget primitif 2024 a été approuvé au sein duquel les subventions 2024 ont été validées. Les taux d'imposition 2024 ont été maintenus au même niveau qu'en 2023. La délibération sur la fongibilité a été approuvée. Les projets d'éclairage public concernant la Rue du Calvaire et la Rue Tous vents ont été validés. La participation aux voyages scolaires a été reconduite à l'identique.

RÉUNION DU 16 AVRIL 2024

Les membres du Conseil municipal ont approuvé l'acquisition d'une parcelle de terrain au carrefour de la Rue du Four à Chaux et de la Rue Sainte Madeleine pour l'aménagement d'une réserve incendie. Ils ont également approuvé l'acquisition d'un nouveau jeu pour l'aire de jeux pour enfants.

La démission de Mme Gaillard a été approuvée et Monsieur Eric MILON a été désigné pour la remplacer.

RÉUNION DU 14 MAI 2024

Les membres du Conseil municipal ont autorisé l'installation d'un distributeur à pizzas sur la commune, aux abords de la gare. Monsieur Eric MILON, nouvellement élu, a été intégré dans les différentes commissions communales. La régie d'avances et de recettes du centre de loisirs et la régie garderie périscolaire ont été dissoutes.

RÉUNION DU 13 JUIN 2024

Les modalités de concertation concernant les Zones d'accélération Energies renouvelables ont été fixées. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi 51, une proposition de carte de l'enveloppe urbaine a été validée. La convention avec Présence Verte a été renouvelée.

RÉUNION DU 09 JUILLET 2024

L'entreprise Ambiance Jardin a été retenue pour l'entretien des mares et plateaux de la commune. La société « Lease protect » a été retenue pour l'installation de la vidéoprotection sur la commune et l'entreprise « Verisure » a été retenue concernant l'alarme de l'atelier communal.

RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2024

L'organisation du temps scolaire a été reconduite. Après la concertation réalisée, les zones d'accélération énergies renouvelables ont été identifiées. Les avant-projets d'éclairage public concernant le passage en Led du lotissement des Clos et du lotissement des beaux sites ont été adoptés. Un virement de crédits a été adopté concernant le solde des opérations avec INGETEC et VE2A.

RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2024

Les membres du Conseil municipal ont validé l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les agents communaux auprès de la société GRIBOVAL. L'adhésion à la prestation globale de médecine de prévention avec le CDG 76 a été renouvelée. Une délibération a été prise afin de pouvoir encaisser les dons reçus à l'occasion du repas du 11 novembre.

RÉUNION DU 03 DÉCEMBRE 2024

Les membres du Conseil municipal ont approuvé la présentation au Comité social territorial de janvier 2025 de 4 avancements de grade. Ils ont également validé l'acquisition d'un laveur de sol haute pression pour faciliter le nettoyage des surfaces bétonnées aux abords des écoles et de la mairie. Ils ont enfin décidé de vendre l'ancien véhicule communal. Ce dernier sera mis en vente aux enchères sur le site « Agorastore ».

Loi de finances 2025

Le budget initial proposé par le gouvernement de Monsieur Michel BARNIER prévoyait pour les collectivités un effort supplémentaire sur le volet recettes afin de contribuer à la résorption de la dette publique.

La récupération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les investissements, dans le cadre du fonds de compensation (FCTVA) devrait également être réduit. D'autre part, afin de rééquilibrer les comptes de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) de l'année 2025 prévoyait une augmentation de 4 points du taux de cotisations des employeurs territoriaux, puis une nouvelle augmentation progressive jusqu'en 2027.

Suite à la démission du gouvernement, ces mesures prévues n'ont pu entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2025, et un projet de loi spéciale a été déposé pour garantir

la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics dès le 1^{er} janvier 2025.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, un projet de Loi spéciale visant à garantir la continuité et le bon fonctionnement des services publics a été déposé et adopté par l'Assemblée Nationale le 16 décembre 2024, et devra être encore entérinée par le Sénat (cette loi spéciale ne remplace pas cependant le budget).

La conséquence immédiate pour les collectivités locales est que, jusqu'au vote de la loi de finances pour 2025, la dotation globale de fonctionnement (DGF) sera reconduite à son montant de 2024 et les subventions servant au financement des projets seront suspendues. De plus, selon les dernières informations diffusées, un effort financier de 2,2 milliards d'euros sera demandé aux collectivités locales.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Dans la continuité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi13) couvrant 13 communes du territoire, un nouveau document d'urbanisme, baptisé « PLUi 51 » car couvrant maintenant 51 communes, est en cours d'élaboration. Ce document vise à simplifier et à harmoniser les règles d'urbanisme à l'échelle intercommunale. On y retrouvera les règles d'occupation des sols (zones

naturelles ou agricoles, zones de développement de l'habitat, zone économique...), les règles de constructibilité, et la prise de domaines liés aux risques ou à la biodiversité.

Une phase de concertation a été ouverte afin que les habitants puissent exprimer leurs remarques ou observations avant la validation et son entrée en vigueur est programmée pour 2027.

Guichet numérique pour les demandes d'autorisation d'urbanisme

Un guichet numérique est à votre disposition pour déposer en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il est également possible de suivre l'instruction des demandes en temps réel et de conserver les pièces des dossiers aussi longtemps que nécessaire.

Le dépôt en ligne n'est toutefois pas obligatoire

et la commune continue d'accueillir les habitants pour recevoir les demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

Ce service gratuit, accessible depuis le site internet de la communauté de communes

<https://www.intercauxvexin.fr/fr/GNAU>



QUELS TRAVAUX ?	AUCUNE FORMALITÉ	DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)
Création d'une fenêtre de toit, lucarne		DP	
Extension, aménagement de combles		DP si surface inférieure ou égale à 40m ²	PC si surface supérieure à 40m ²
Pose de panneaux photovoltaïques		DP	
Ravalement de façade		DP	
Fenêtre ou porte-fenêtre (création ou changement)		DP	
Portail et clôture		DP	
Coupe ou abattage d'arbre		DP si l'espace boisé est classé	
Annexe (abris de jardin, appentis, garage)	Si surface inférieure ou égale à 5m ² et sous réserve de la non-application de règles spécifiques	DP si surface inférieure ou égale à 20m ²	PC si surface supérieure à 20m ²
Terrasse non couverte	Sans surélévation ou surélevée avec une surface inférieure ou égale à 5m ²	DP si surélévation et surface inférieure ou égale à 20m ²	PC si surélévation et surface supérieure à 20m ²
Construction d'une piscine	Bassin inférieur ou égal à 10m ²	DP si bassin inférieur ou égal à 100m ²	PC si bassin supérieur à 100m ² ou si piscine couverte (hauteur 1,80m)
Démolition d'une construction		Permis de démolir	

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Seine-Normandie et l'État consultent sur les enjeux de l'eau et des risques d'inondation. Cette consultation concerne tous les habitants du bassin qui peuvent participer sur une plateforme internet dédiée <https://consultation.eau-seine-normandie.fr> (des séries de vignettes ont été réalisées et incorporées dans la plateforme pour faciliter la compréhension des enjeux et des actions). L'avis des citoyens est demandé afin de connaître leur avis sur le constat présenté et sur les propositions visant à améliorer la situation. Des solutions peuvent également être proposées.

► Pour les questions importantes sur l'eau concernant la préparation du SDAGE, le public pourra déposer son avis sur les thématiques suivantes :

- Réduire les pollutions et préserver la santé,
- Faire vivre les rivières les milieux humides et la biodiversité,
- S'adapter au changement climatique en cours et gérer les inondations et les sécheresses,
- Préserver les milieux littoraux et côtiers,
- Renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin.

Les services municipaux

FOURRIÈRE ANIMALE



Tout animal errant ou divaguant sur le territoire de la commune doit être signalé à la mairie qui se chargera de la prise en charge de l'animal (la mairie est équipée d'un lecteur de puce afin d'identifier le propriétaire).

Pour les animaux dont le propriétaire est retrouvé, ceux-ci devront être repris au plus tard 48h après avoir pris connaissance de la présence de l'animal à la fourrière de Buchy. Une preuve de la propriété de l'animal devra être présentée. Le règlement intérieur complet est à votre disposition au secrétariat de la mairie.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



IMPORTANT : Lorsque vous vous absentez plusieurs jours, pensez à prévenir la brigade locale de gendarmerie.

Gendarmerie de BUCHY
269 route de Forges, 76750 BUCHY
☎ 02 35 34 40 14

Horaires d'accueil : Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et du mardi au samedi de 14h à 18h.

SALLE POLYVALENTE



TARIFS LOCATION

Commune : 270 € - Hors commune : 370 €

- Vaisselle/ couvert : 0,80 € par personne
- Vin d'honneur : 130 €
- Consommation d'énergie : 0,24 € par kWh consommé
- Dégradation de matériel facturé au coût du remplacement
- Forfait nettoyage par la commune en cas de rendu inacceptable : 50 €
- Caution : 300 €

CONTACT Christelle CAVÉ - ☎ 02 35 34 32 58
(sur le temps scolaire)

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Horaires de bricolage et jardinage



- **Jours ouvrables :** de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- **Samedis :** de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- **Dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h

IMPORTANT

Les travaux agricoles concernant notamment les semis et les récoltes sont exercés en fonction des conditions climatiques. Selon la jurisprudence, ils sont assimilés à des interventions urgentes et donc tolérés.

RAPPEL

Les propriétaires ont l'obligation de tailler leurs arbres pour éviter qu'ils représentent un danger pour le voisinage ou le domaine public.

Si nécessaire, la commune peut adresser une mise en demeure au propriétaire, puis en cas de non-réponse, prendre un arrêté municipal pour obliger la réalisation des travaux. En cas de non-respect de l'arrêté, un recours au Tribunal Administratif peut également être effectué. Enfin, si la commune procède aux travaux, les coûts sont directement facturés au propriétaire.

CIMETIÈRE



Tarifs

	Nouvelles concessions	Renouvellement
Concession 3 m ² (30 ans)	375 €	300 €
Concession 3 m ² (50 ans)	525 €	400 €

Case urne 30 ans : 340 €

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

RAPPEL : Toutes les parutions depuis 2014 de la revue municipale « Le Petit Morinois », sont archivées sur le site internet de la commune et sont consultables en ligne.

🌐 <https://www.morgny-la-pommeraye.fr>



DÉFIBRILLATEUR



La commune de Morgny-la-Pommeraye est maintenant équipée d'un second défibrillateur qui a été installé, en plus de celui présent à l'entrée de la salle polyvalente, dans l'enceinte du gymnase.

En cas d'urgence extrême et pour information, la maison de retraite possède également un défibrillateur dans ses locaux.

RÈGLES À SUIVRE

1. La victime s'écroule. Elle ne réagit pas et ne respire pas normalement. Demandez à quelqu'un de **prévenir les secours d'urgence** (le **15**, le **18** ou le **112 pour les téléphones portables**) et d'apporter immédiatement un défibrillateur automatisé externe. Faites tout cela vous-même si vous êtes seul.
2. Débutez la réanimation cardio-pulmonaire ou **massage cardiaque** en attendant l'arrivée du défibrillateur.
3. Dès que le **défibrillateur** est disponible, mettez-le **en marche** et suivez les instructions de l'appareil. **Continuez à suivre les instructions du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.**

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En cas de présence de nids actifs, il est recommandé de ne pas s'en approcher à moins de 5 mètres, et de ne pas être tenté de les détruire. En outre, ces nids ne peuvent être rapportés en déchetterie.

Un signalement est à effectuer auprès du GDMA (Groupeement de Défense contre les Maladies des Animaux) au 02 77 64 57 76 afin d'être conseillé et orienté en vue de la destruction de ces nids.

Il est possible de bénéficier d'une participation financière versée par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin. Cette aide sera versée sur présentation d'une facture acquittée pour la destruction du nid par une entreprise agréée figurant sur la liste consultable via le site www.frelonasiatique76.fr. Le montant de l'aide attribuée sera de 50% du coût restant à la charge du particulier, un plafond étant fixé à 100 €.

DÉCHETS



Ordures ménagères : Tous les lundis, hors jours fériés.

Déchets recyclables : Tous les vendredis, hors jours fériés.

Déchets verts : Un vendredi sur deux d'avril à décembre, hors jours fériés.

Autres déchets : à déposer à la déchetterie communautaire située dans la zone artisanale des Cateliers, route de Rocquemont, à BUCHY (76750).

Accès à la déchetterie : Un badge électronique est attribué gratuitement par la déchetterie de Buchy, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Il n'est délivré qu'un seul badge par foyer.

Types de déchets acceptés : Cartons, cartouches d'encre, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets recyclables (papier, petit emballage et verre), encombrants incinérables (moins d'un mètre) et non incinérables (bois, métal et plastique), ferrailles, gravats, lampes et néons, piles, vêtements.

CONTACT

📞 02 35 23 18 83

🌐 www.intercauxvexin.fr/fr/les-dechetteries



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	ÉTÉ du 1 ^{er} mars au 30 septembre	HIVER du 1 ^{er} octobre au 28 février
LUNDI	14h à 18h	14h à 17h
MARDI	FERMÉ	FERMÉ
MERCREDI	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h
JEUDI	FERMÉ	FERMÉ
 VENDREDI	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14h à 17h
SAMEDI	9h à 12h - 13h à 18h	9h à 12h - 14h à 17h

DES DÉCHETS RECYCLABLES

Les papiers et emballages sont à déposer en vrac et non imbriqués dans le bac jaune. Les bacs doivent être présentés la veille du jour de la collecte et rentrés le soir de la collecte.

Pour obtenir un bac, ou pour toute question, contactez le Centre de Services Clients de SULO.

CONTACT

Centre de Services Clients de SULO

☎ 0 800 801 095 (numéro vert)

COMPOSTAGE DES DÉCHETS

Depuis la parution de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC), les citoyens sont notamment encouragés à réduire le gaspillage alimentaire de 50%. Le tri à la source des biodéchets est donc devenu obligatoire depuis 2024, et pour répondre à cette obligation l'usage d'un composteur est préconisé. A noter également que cette obligation a pour effet de répondre à la réduction de la fréquence des tournées de ramassage qui sera appliquée.

Pour obtenir un composteur, la demande doit être effectuée auprès de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin via leur site internet, ou par téléphone au 02 35 34 73 74.

MÉMO TRI DES BIODÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

JE PEUX METTRE...	JE NE PEUX PAS METTRE...
Epluchures de fruits et légumes, fleurs coupées	Litière d'animaux domestiques
Coquilles de fruits secs concassés	Gros noyaux
Marc de café	Mégots de cigarette
Tontes de gazon	Viande et poissons en grosse quantité
Coquilles d'oeuf concassées	Os et coquilles de mollusques
Sachets de thé (sans agraphe)	Sauces, graisses et huiles
Feuilles mortes et brindilles	Papier glacé
Carton brun et papier journal non coloré	Produit d'hygiène
Restes alimentaires (en petits morceaux)	Produits chimiques et toxiques
Viandes et poissons (en petits morceaux)	
Agrumes découpées	

École des Trois Hameaux



Le groupe scolaire "Les Trois Hameaux", comprend l'école maternelle et l'école primaire.

L'école maternelle englobe les petites, moyennes, grandes sections, et CP du cours élémentaire, tandis que l'école primaire comprend le cycle complet du CE1 au CM2.

L'école met à disposition des enfants des moyens informatiques et multimédias, ainsi que des supports adaptés aux enfants présentant des troubles, en complément des outils qu'ils utilisent dans leur apprentissage.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES

La posture Vigipirate est maintenue à son niveau sommital au niveau « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire, depuis le 07 mai 2024. Il est demandé aux familles de faire preuve de vigilance, de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants, et de faire en sorte d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique..

HORAIRES DES ÉCOLES

- Cours préparatoire (CP) et les petite, moyenne et grande sections : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - Matin : 8h30 à 11h30
 - Après-midi : 13h15 à 16h15
- Cours élémentaire (CE1 et CE2) et cours moyens (CM1 et CM2) : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - Matin : 8h30 à 11h45
 - Après-midi : 13h30 à 16h15

ADMISSIONS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DES TROIS HAMEAUX

(Rentrée 2025 pour les enfants nés en 2022)

- **Vendredi 21 mars 2025 de 8h30 à 16h**
 - **Vendredi 28 mars 2025 de 8h30 à 16h**
 - **Sur rendez-vous** (prendre préalablement contact par téléphone ou par courriel afin de fixer la date)
- Les admissions se feront par la directrice, Mme Vallet, à l'école primaire des Trois Hameaux.

RESTAURANT SCOLAIRE

Tarifs des repas de la cantine scolaire

- Tarif enfant : 3,70 € • Tarif adulte : 4,30 €

CONTACT Christelle CAVE
☎ 02 35 34 32 58

(toute annulation de repas doit être signalée au moins 48h à l'avance)

Vacances scolaires 2025

Académie de Rouen (Zone B)

Hiver (vacances de février) : Samedi 8 février - Reprise des cours le lundi 24 février 2025.

Printemps (vacances de Pâques) : Samedi 5 avril - Reprise des cours le lundi 22 avril 2025.

Été : Fin des cours le samedi 5 juillet et rentrée scolaire le lundi 1^{er} septembre 2025.

Toussaint : Samedi 18 octobre - Reprise des cours le lundi 9 novembre 2025.

Noël : Samedi 20 décembre - Reprise des cours le lundi 5 janvier 2026.

(Sous réserve de la publication du décret définitif)

Garderie les Zigotos



La garderie de Morgny-la-Pommeraye accueille les enfants tous les jours pendant la période scolaire, sauf les mercredis et samedis.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h45 à 8h30 et de 16h15 à 18h30.

Des activités sont proposées ainsi qu'un goûter en fin d'après-midi. Les enfants du primaire peuvent également faire leurs devoirs dans un endroit calme.

CONTACT Marie-Laure LEROUX ou Christelle CAVÉ
☎ 02 35 32 02 96

TARIF DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Matin :		Soir :	
6h45 à 8h30	4,50 €	16h15 à 18h30	4,30 €
7h00 à 8h30	3,90 €	16h15 à 18h00	3,65 €
7h30 à 8h30	2,65 €	16h15 à 17h30	2,95 €
8h00 à 8h30	1,40 €	16h15 à 17h00	1,85 €

Demi-heure sans goûter : **1,35 €**

Pénalités de retard après 18h30 : **3,00 €**

Le tarif est le même pour les enfants hors commune.

LUDICULTURE et LUDISPORTS

Des ateliers Ludiculture, destinés aux enfants des classes maternelles et organisés après l'école, ont pour objectif la découverte de manière ludique d'une activité artistique ou culturelle (musique, arts visuels, danse, théâtre...). Ces ateliers sont proposés toute l'année scolaire, les lundis de 16h30 à 17h15 pour un coût annuel pour les familles de 38 euros.

Le Ludisports est, quant à lui, proposé aux enfants du cours préparatoire (CP) au cours moyen 2^{ème} année (CM2), les mardis de 16h30 à 18h30, pour un coût annuel pour les familles de 30 euros.



Centre de Loisirs Les Galopins

A défaut de recrutement d'un directeur malgré les recherches effectuées, le centre de loisirs n'a pas pu ouvrir en 2024. Toutefois, malgré les difficultés rencontrées, la commune met tout en œuvre pour que de nouvelles sessions soient ouvertes en 2025.

FORMULE

À la journée de 9h à 17h. Une garderie est prévue le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h30.

TARIFS

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial (le revenu de référence fiscal est la base prise en compte). Quatre catégories ont été déterminées :

Catégorie 1 : QF inférieur ou égal à 600 €

Catégorie 2 : QF inférieur ou égal à 800 €

Catégorie 3 : QF inférieur ou égal à 1000 €

Catégorie 4 : QF supérieur à 1000 €

Selon que l'on soit résident ou non de la commune, les tarifs sont les suivants :

		Commune	Hors commune
Cat. 1	Période de vacances (journée)	9,50 €	11,50 €
	Forfait semaine (5 jours)	43,00 €	52,00 €
Cat. 2	Période de vacances (journée)	12,00 €	14,00 €
	Forfait semaine (5 jours)	54,00 €	63,00 €
Cat. 3	Période de vacances (journée)	13,50 €	15,50 €
	Forfait semaine (5 jours)	61,00 €	70,00 €
Cat. 4	Période de vacances (journée)	15,00 €	17,00 €
	Forfait semaine (5 jours)	67,50 €	76,50 €

CONTACT ☎ 02 35 34 32 58

Relais petite enfance

Le relais a pu de nouveau proposer ses ateliers d'éveil tout au long de l'année tous les vendredis de 9h00 à 11h00 au sein de la garderie périscolaire ainsi que quelques actions à la bibliothèque et 4 animations « art du cirque » proposées par Sarah Diget de la compagnie « Pirouette Normandie ».

Plusieurs réunions d'informations ont été proposées pour les professionnelles et/ou les parents :

« La colère et l'agressivité chez le tout petit », « Les écrans et nous ... », « Mon Pajemploi au quotidien », « La communication bienveillante » sur 2 séances.

Une journée petite enfance a été organisée, début juillet, ouverte à tous, elle s'est déroulée cette année à Fontaine Le Bourg.

La journée de réflexion professionnelle des assistantes maternelles s'est déroulée le samedi 16 novembre à Rouen, elle a eu pour thème « Regarde-moi, je suis un explorateur »

Pour clôturer l'année, le relais a proposé un spectacle mi-décembre. Il a été réalisé par Françoise Renard et les 3 animatrices RPE de la CCICV.

CONTACT

Zaina DESCAMPS, Éducatrice spécialisée

Animatrice du R.P.E pyRAMide

☎ 02 35 23 92 33

✉ ram.martainville@orange.fr

Communauté de Communes Inter Caux Vexin

Pôle de Martainville

190 Route du Château

76116 Martainville-Épreville

🌐 www.intercauxvexin.fr



Association Les Petits de Morgny

L'association Les Petits de Morgny a été créée par une équipe de 8 mamans dont les enfants sont scolarisés dans le groupe scolaire des 3 Hameaux :

- Deborah Hardi - Présidente
- Anaëlle Ruiz - Vice-Présidente
- Aurélie Durieu - Trésorière
- Mélanie Wynants - Vice-trésorière
- Solenne Germain - Secrétaire
- Camille Vasse - Vice-Secrétaire
- Virginie Desforges - membre active
- Salomé Dubois - membre active
- Juliane Lippens - membre active.

Le but premier de l'association est de contribuer à l'épanouissement scolaire et social de nos enfants au sein de cet établissement. Elle a également pour rôle d'être le relais entre les parents et l'administration scolaire, garantissant que les préoccupations de

chacun soient entendues et prises en compte. Sa ligne de conduite sera de défendre les intérêts des élèves en participant aux conseils d'école et en s'engageant dans des discussions sur les questions pédagogiques et les besoins des enfants. Elle organisera régulièrement des événements et actions, tels que la kermesse, le goûter d'Halloween, des ventes de chocolats etc permettant de récolter des fonds pour financer des projets éducatifs et les sorties scolaires.

Les Petits de Morgny invitent tous les parents à participer à ses prochains événements. N'hésitez pas à suivre la page Facebook « Association Les Petits de Morgny » où vous trouverez les dates des différentes actions.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association.

CONTACT

✉ lespetitsdemorgny@gmail.com

Bibliothèque municipale



Cette année les enfants de l'école accueillis tous les 15 jours ont participé à des activités variées autour des livres : lecture d'histoires, temps libres, livres lus en binômes par les grands aux plus petits, apprentissage du classement...

Deux soirées pyjama ont été organisées : les enfants de 6 à 10 ans arrivent en pyjama et chaussons. Accueillis par Laetitia et Odette de 20h à 21h, ils ont pu écouter par petits groupes des histoires et découvrir aussi les jeux de société de la bibliothèque, dans une ambiance douce et tamisée. Ils sont repartis ensuite prêts à s'endormir avec de beaux rêves.

Le concours du Printemps des poètes était cette

année sur le thème des mamies : les participants pouvaient choisir d'illustrer un texte proposé, ou bien d'écrire à partir d'une illustration.

La traditionnelle vente de livres à 90 centimes au profit de l'association "Lire c'est partir" a lieu comme chaque année au mois de décembre : les sommes récoltées permettent à cette association d'éditer les livres de l'année suivante et de favoriser ainsi la découverte et le plaisir de la lecture à moindre coût.

Un accueil "Bébés lecteurs" est programmé chaque mois pour les enfants de 0 à 3 ans (renseignements par email ou sur la page Facebook).

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

TARIFS :

Résident de la commune : 8€

Non résidents de la commune : 10€

Bébés lecteurs : 5€

CONTACT

✉ biblio.morgny76@yahoo.com

f <https://www.facebook.com/BiblioMorgny76/>



Annuaire des Assistantes Maternelles

Florence BERTHEOL	586 rue de l'Eglise	06 36 87 32 04
Cindy BLONDEL	33 rue des Meuniers	07 62 24 58 18
Corinne DE MAGALHAES	27 Rue de l'Auvergne	06 13 78 87 51
Isabelle HAUTOT	793 rue du Calvaire	06 49 29 23 96
Catherine LEBARON	88 Rue des Saules	06 13 59 87 04
Sabrina LEFEBVRE	186 Rue des Saules	06 98 64 81 22
Isabelle MENDY	102 rue des Clos	06 61 50 32 06
Véronique NEVEU	14 rue de l'Auvergne	02 35 32 98 79

Micro-crèche au Moulin des Petits Loups

CONTACT

Clos du Moulin - 31 Rue des Erables 76750 MORGNY LA POMMERAYE

Mme PESQUET ☎ 06 79 21 27 13 ✉ aumoulindespetslousps@gmail.com



NOUVEAU

L'association « Lis-moi une histoire ! » maintenant sur notre commune

L'association vient à votre rencontre un jeudi après-midi sur deux à la bibliothèque, de 15h30 à 17h30, dans le cadre de son dispositif : Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant (LAEP).

Le LAEP « Les p'tits jardins » est un espace de jeux libres pour les enfants (de 0 à 6 ans) et un lieu de parole et d'échanges pour les adultes.

Ce moment est l'occasion de partager avec votre enfant un temps de jeux et de lecture, une bulle dans le quotidien, un instant rien qu'à vous... Vous pouvez en profiter avec les plus grands après la sortie d'école ou le mercredi et le samedi !

C'est aussi l'occasion pour votre enfant de préparer sa future entrée à l'école : apprendre à jouer avec les autres, s'éloigner un peu de son parent pour préparer la séparation, entrer en contact avec d'autres adultes.

Les futurs parents sont également les bienvenus. Vous pourrez par exemple rencontrer d'autres familles si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou partager vos moments de grossesse avec d'autres parents qui sont déjà passés par là.

L'ENTRÉE EST LIBRE ET GRATUITE.

Retrouvez également le POINT ECOUTE PARENTS (de 0 à 11 ans) à Fontaine le Bourg (espace Malandin) les mardis après-midi, et à Buchy (252 Rte de Rouen, Cour de la communauté de communes Inter Caux Vexin) les mardis matin et vendredi toute la journée : écoute, conseils, orientation vers les professionnels... accueil gratuit et sans rendez-vous. Joignable au 06.38.98.27.50 par téléphone, WhatsApp, Messenger.

Vous pouvez également profiter d'un moment de lecture partagée (0-6 ans) en salle d'attente de PMI à Buchy un mardi matin sur deux et à Montville un mercredi matin sur deux, ainsi que de la motricité libre (0-4 ans) sur 5 communes : Vieux Manoir, Clères, Montville, Fontaine-le-Bourg et à Buchy (un samedi matin par mois).

Les plannings complets sont à retrouver en MAIRIE ou sur notre site internet ou la page FACEBOOK en tapant LIS MOI UNE HISTOIRE 76.



Gare Ferroviaire et Pôle multimodal

HORAIRES DE TRAINS



Les horaires des TER (ligne Rouen-Amiens-Lille) sont consultables sur :

www.ter.sncf.com/haute-normandie



HORAIRES DES CARS



Les horaires de la ligne Rouen-Cathenay-Boissay sont disponibles sur :

atoumod.fr



Covoiturage

L'aire de covoiturage située au Moulin d'Ecalles, jusqu'ici de 31 places, a bénéficié d'une extension de 49 places de stationnement sécurisées supplémentaires. Une place à destination

des personnes à mobilité réduite, et une autre dédiée pour la recharge rapide de voitures électriques ont également été installées.

A noter qu'Inter Caux Vexin subventionne les trajets en covoiturage effectués via l'application « BlaBla-Car Daily ».

Les conducteurs peuvent recevoir 1,50 € par passager, et jusqu'à 3€ par trajet et par passager (ce qui peut représenter une économie d'environ 150 € par mois).

Quant aux passagers, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin, quelle soit la distance parcourue.

Le site internet www.covoiturage76.net permet également de mettre gratuitement en relation les conducteurs et les passagers qui souhaitent effectuer des voyages en commun en Seine-Maritime et dans l'Eure.

Parole aux Morinois

Cette rubrique est l'occasion de mettre en lumière des morinoises et des morinois, afin de mieux les connaître et de partager leur vision de la commune.

Pour ce numéro, nous avons décidé de mettre à l'honneur Madame PROFIT Monique



Monique PROFIT



Bonjour Madame PROFIT, nous vous remercions tout d'abord d'avoir accepté cet interview. Afin de mieux vous connaître, pouvez-vous nous parler de vous ?

« Je suis originaire de la ville de Forges-les-Eaux et je suis âgé aujourd'hui de 78 ans. J'ai exercé la profession de Cadre infirmier et j'ai 2 enfants et 4 petits enfants. »

Vous résidez dans l'ancien presbytère. Pouvez-vous nous préciser comment vous avez acquis cette belle demeure ?

« Avec mon époux, Pierre PROFIT (NDLR : Médecin Hospitalier décédé en 2017), nous résidions à Rouen et nous recherchions un bien à la campagne. Nous avons eu un coup de cœur pour cette bâtisse qui appartenait aux domaines. Nous l'avons achetée « à la bougie » en 1981. Les premières années ont toutefois été difficiles car le bâtiment était en mauvais état et il n'y avait qu'une seule pièce de vie. Plusieurs années de travaux ont été nécessaires pour que le presbytère retrouve son lustre d'antan. »

Avez-vous des passions ?

« J'ai plusieurs centres d'intérêt. Je pratique la peinture à l'huile et je suis membre de l'atelier du Crevon, à Blainville-Crevon. Je jardine beaucoup et je pratique la randonnée. Enfin, je partage une passion pour la deux chevaux Citroën avec mon petit fils. »



Avez-vous des anecdotes à nous relater à propos du presbytère ?

« Le portail d'entrée était, à l'origine, celui du presbytère de Bierville que nous avons récupéré et fait installer ici. Je peux également vous indiquer qu'il y a, dans le jardin, un arbre remarquable. Il s'agit d'un Cyprès de Lawson qui aurait été planté, il y a environ 2 siècles, par un prêtre de la paroisse. »

Votre époux, Pierre PROFIT, a été Conseiller Municipal. Quels souvenirs en gardez-vous ?

« Mon époux a été élu Conseiller Municipal en 1984. Il a été également Président de l'association des Parents d'élèves et il a beaucoup œuvré pour l'école en participant notamment à la création de 2 classes. »

Quelle vision avez-vous de l'évolution de la commune de Morgny-la-Pommeraye ?

« Notre village n'a malheureusement pas de centre bourg et sa densification s'est peu à peu orientée vers la gare. Je regrette cependant que les liaisons entre les différents hameaux restent encore à faire. Circuler à vélo ou à pied dans la rue de l'Eglise est dangereux du fait de la vitesse élevée des véhicules et de l'absence de trottoir. »

Quels aménagements seraient, selon vous, à faire ?

« La réhabilitation de chemin de randonnée aujourd'hui disparus, et la création de voies « vertes » seraient des projets que je pense prioritaires pour l'avenir. »

Pour conclure cet entretien, comment vous sentez-vous à Morgny-la-Pommeraye ?

« Je suis devenue Morinoise de Cœur. Le presbytère a été ma première et sera ma dernière acquisition, et j'ai enfin la grande chance d'être entourée par un excellent voisinage. »



Banque Alimentaire de Rouen et sa Région



La fédération française des banques alimentaires célèbre cette année ses 40 ans d'activité. A cette occasion la banque alimentaire de Rouen et sa région a organisé une journée portes ouvertes au mois d'octobre. C'était une occasion de rencontrer nos associations partenaires et d'échanger, dans une ambiance détendue. Nous avons également accueilli des représentants du département, de la région, des communes, des CCAS, et aussi nos principaux mécènes ou fournisseurs. Vingt enfants du centre de loisirs du Houlme sont venus participer à des ateliers et animations préparés pour eux afin de leur faire passer un message de « bien manger » et de « solidarité ».

Cette journée a été l'occasion d'illustrer et de faire connaître l'immense travail réalisé au quotidien par toutes les équipes de la BA pour palier la précarité alimentaire.

N'oublions pas qu'environ 15% de la population française vit sous le seuil de pauvreté soit 8.8 millions de personnes. L'aide alimentaire concerne 5.5 millions de français et le réseau des banques alimentaires permet d'en aider 2.1 millions.

L'association : L'entraide intercommunale de la région de Blainville-Crevon distribue les denrées fournies par la banque alimentaire, et en 2024 deux nouvelles communes ont adhéré à l'association afin que des bénéficiaires puissent être approvisionnés. Ce sont maintenant 12 communes adhérentes

La banque alimentaire recherche activement des chauffeurs bénévoles, chaque matinée de la semaine, (permis B), ainsi que des chauffeurs pour aider au transport des denrées collectées dans les magasins lors des week-ends de collecte en mars ou avril et en novembre.

CONTACT Michèle BENOIST, bénévole,
Responsable collecte à Buchy



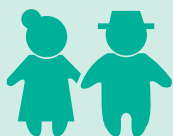
☎ 06 10 48 35 98

✉ ba760.president@banquealimentaire.org

✉ ba760.collecte@banquealimentaire.org

🌐 www.barrouen.fr

AIPA



L'AIPA est une Association Intercommunale pour le maintien à domicile des Personnes Âgées qui gère un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

HORAIRES

Du Lundi au Jeudi 8h30 - 13h30 et 14h - 17h

Vendredi 8h30 - 13h30 et 14h - 16h30

CONTACT SSIAD

📍 Déménagement du siège du SSIAD désormais
situé à RY - 80 place Gustave Flaubert

☎ 02 35 08 39 53 ✉ bureau@aipa76.fr

Anciens combattants



Le 80^{ème} anniversaire de la libération de Morgny-la-Pommeraye a été commémoré en 2024. A cette occasion, Eric DELETTRE, Morinois passionné par l'histoire de la seconde guerre mondiale, s'est rendu aux monuments aux morts avec un « Command car » en bel état d'origine.

Pour l'année 2025, les habitants sont invités à participer aux cérémonies aux dates suivantes :

Jeudi 08 mai 2025 à 11h30

Lundi 14 juillet 2025 à 11h30

Samedi 30 août 2025 à 18h00

Mardi 11 novembre 2025 à 11h30

Un verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente à l'issue de chaque cérémonie.

CONTACT Mairie

☎ 02 35 34 01 68



Club de la bonne humeur

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2025

Mardi 14 janvier : Galette des Rois + jeux à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 25 février : Après-midi « crêpes et jeux » à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 04 mars : Réunion publicitaire « PRO CONFORT » à 9h30 à Morgny la Pommeraye

Mardi 18 mars : Assemblée Générale et élection de la moitié du bureau à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 22 avril : Repas - Nids de Pâques à partir de 12h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 20 mai : Après-midi « Jeux » à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

[Un éventuel voyage sera à définir entre mai et juin]

Mardi 17 juin : Sélection au concours de dominos à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 15 juillet : Après-midi « Jeux » à 14h00 à Longuerue

Mardi 19 août : Concours de cidre à 14h00 à Longuerue

Mardi 16 septembre : Après-midi « Jeux » à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mercredi 17 septembre : rendez-vous pour le concours de dominos avec les Hauts Bosc à 14h00

Dimanche 28 septembre : Kermesse à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 14 octobre : Après-midi « Jeux » à 14h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 25 novembre : Repas « Beaujolais nouveau » à partir de 12h00 à Morgny-la-Pommeraye

Mardi 09 décembre : Repas de fin d'année à partir de 12h00 à Morgny-la-Pommeraye

D'éventuelles modifications pourront intervenir au cours de l'année.

CONTACT Marie-Thérèse CRETAINNE, Présidente
 02 35 34 87 35

Loisirs et culture morinois



Comme chaque année, il a été réalisé un programme d'animations avec, notamment, la reconduite de l'installation de la foire à tout sur le terrain de football. Cette nouvelle disposition a en effet été bien appréciée par les exposants et les visiteurs et elle a aussi permis de diminuer la charge de travail pour nos bénévoles.

En 2024, le loto a remporté un vif succès, et les sportifs se sont également mobilisés en nombre (une centaine) pour « Octobre Rose ».

4 nouveaux bénévoles ont aussi été accueillis dans l'association : Julien, Manu, Séverine et Sylvie, et nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue !

Enfin, nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles idées que nous pourrions réaliser avec votre soutien, et aussi selon nos moyens.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2025

Samedi 15 mars : Repas, soirée dansante

Vendredi 25 avril : Loto

Jedi 1^{er} mai : Foire à tout

Dimanche 13 juillet : Fête de l'été (animations diverses, dîner barbecue, retraite aux flambeaux, et feu d'artifice


Dimanche 12 octobre : Octobre Rose (le matin : randonnée et course à pied, l'après-midi : Loto)

Dimanche 30 novembre : Marché de Noël au profit du Téléthon (animations diverses)

Fin décembre : Spectacle de Noël de l'école financé par Loisirs et Culture Morinois

Nous vous attendons nombreux lors de ces activités.

CONTACT Franck LEBRETON, Président

 07 78 05 13 68

 Loisirs et Culture Morinois





Seine Modèle Club Ferroviaire



SEINE MODÈLE CLUB FERROVIAIRE

Installée à Morgny la Pommeraye, derrière l'épicerie, depuis bientôt 10 ans, l'association Seine Modèle Club Ferroviaire, créée en 1979, imagine et reproduit des décors ferroviaires aux

échelles « H0 » (1/87^{ème}) et « N » (1/160^{ème}), permettant aux passionnés de modélisme de faire évoluer des rames de l'époque de la vapeur jusqu'au trains contemporains.

Le club participe activement à des expositions et des rassemblements de modélisme ferroviaire pour partager son travail avec un public plus large et inspirer d'autres passionnés. Des événements tels que le « Wemfal » à Lille, « Maquettexpo » à Cherbourg, ou « la fête du train au Pays des Grands Noms » à Meursault figurent parmi les expositions auxquelles le club a pris part, mettant en avant au niveau national le savoir-faire de ses membres et leur créativité. Le club participe régulièrement aux expositions régionales



normandes, comme celles de Dieppe ou de Clères.

La gare de Clères sera d'ailleurs le thème principal, avec les silos de Saint-Ouen-du-Breuil, du futur réseau d'exposition à l'échelle « H0 » du club. Les travaux, initiés cette année, peuvent être découverts lors des journées portes ouvertes organisées au début du mois de décembre, ou tout au long de l'année le samedi après-midi (entre 14h30 et 17h30). Il est conseillé de privilégier les premiers samedis du mois, traditionnellement réservés aux circulations sur les réseaux.

PLUS D'INFOS



<https://www.modelisme-ferroviaire-rouen.fr/>

<https://www.facebook.com/seinemodeleclubferroviaire>

Tennis de table (ASCVR)



Le tennis de table : une pratique ludique pour tous !

Tu t'es laissé prendre au jeu en regardant les JO durant l'été ? Contre toute attente, tu t'es surpris à vibrer devant ta télé en suivant les matchs de ping-pong de nos tricolores ? Alors qu'attends-tu ? Viens jouer, toi aussi. Nous recherchons notre Félix et Alexis LEBRUN ! Le club Pongiste est ouvert pour tous les jeunes et moins jeunes de tous niveaux et toutes motivations.

Lieu d'entraînement : Gymnase Omnisport

Accès libre Adultes

Lundi à partir de 20h30
Mercredi à partir de 20h00
Vendredi à partir de 18h30

L'école Pongiste vous accueille avec nos entraîneurs Loïc Denis et Mélanie Wynants :

Pour les jeunes (apprentissage ludique et technique adaptée) : vendredi de 17h30 à 18h30

Pour les adultes (apprentissage des gestes de bases et perfectionnement adapté à la compétition) : lundi de 20h30 à 22h00.

Calendrier prévisionnel :

Réalisation d'un entraînement Parents-Enfants avant chaque période de vacances scolaires.

21 février : Tournoi hiver interne Adultes accompagné d'une soirée raclette.

13 juin : Tournoi été interne Adultes accompagné d'une soirée barbecue.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année.

CONTACT



Yvon DELCOURT, Président

06 59 17 98 33

ascvrtennisdetable@gmail.com

www.ascvr.fr

Tennis

Un terrain de tennis est à la disposition des habitants.



Le court est accessible gratuitement 7j/7

- Du 1^{er} mai au 30 septembre : de 8h à 21h
- Du 1^{er} octobre au 30 avril : de 9h à 20h

Une réservation est impérative pour accéder au court de tennis et obtenir le code d'accès (à noter, la réservation peut maintenant être effectuée en ligne via le site internet de la commune). Les personnes extérieures à la commune sont autorisées à venir jouer en qualité d'invité.

CONTACT Murielle QUIGNON

☎ 06 61 60 16 30

✉ tennis.morgny76@gmail.com

Pétanque



Le club de pétanque compte 41 adhérents. Toutes les personnes désirant pratiquer la pétanque sont les bienvenues.

Les entraînements se déroulent de mars à octobre, tous les lundis et jeudis à partir de 17 heures (à côté du terrain de foot).

Inscriptions 2025 et reprise des entraînements le lundi 17 mars 2025.

Tarifs d'adhésion 2025 :

- Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans d'un parent adhérent
- 15 euros pour un adhérent
- 25 euros pour un couple d'adhérent.

Dates des tournois 2025 :

Samedi 29 mars ; Samedi 26 avril ; Samedi 17 mai ;
Samedi 21 juin (réservé aux adhérents) ;
Samedi 28 juin ; Samedi 30 août ;
Samedi 13 septembre ; Samedi 11 octobre.

Tarifs inscription tournoi :

- Joueur non adhérent : 7 euros
- Joueur adhérent : 5 euros

CONTACT

François CAPET, Président ☎ 06 10 66 29 30



Football Club des Villages

Mot de la Présidente :

La saison 2024/2025 a débuté pour notre club FC villages. Nous avons accueilli 15 enfants de différentes catégories. Une entente s'est réunie avec le FC Vieux-Manoir pour les catégories seniors et vétérans. Cette mise en place se révèle encore très constructive avec une fin de saison satisfaisante.

L'entente avec le FC Vieux-Manoir pour les catégories seniors et vétérans a réuni... Joueurs. Cette mise en place se révèle encore très constructive avec une fin de saison satisfaisante.

Nous sommes prêts à accueillir d'autres passionnés du foot ainsi que des bénévoles afin de faire connaître le monde du football à qui voudra nous rejoindre !!!! Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent au sein du club sportive ainsi que les parents présents aux entraînements et plateaux de leurs enfants.

Composition du bureau :

Mélanie BEAUFILS, Présidente
Teddy BERTRAND, vice-président
Laura HEBERT, trésorière
Elodie BERTRAND, secrétaire

CONTACT Mélanie BEAUFILS, Présidente

☎ 06 61 24 01 56

Gymnastique (USMP Section Gym)



Besoin d'une petite remise en forme ?

Une équipe dynamique et conviviale vous accueille pour des cours de renforcement musculaire, animés par notre professeur Didier VETIER, tous les mardis de 18h30 à 19h30 au gymnase.

Tous les jeudis de 18h à 20h du matériel de musculation et de fitness sont à votre disposition.

Il est possible de faire 1 cours d'essai et de s'inscrire toute l'année.

CONTACT

Mélanie WYNANTS, Présidente

☎ 06 04 52 57 13

Isabelle HAUTOT, Secrétaire

☎ 06 49 29 23 96

Laurence MALLET, Trésorière

☎ 02 35 34 11 79



Vie économique

ARTISANS, COMMERÇANTS ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE NOTRE COMMUNE

ACTIVITE	CONTACT	TÉL.
Agencement intérieur extérieur	Marcello DA SILVA MARTINS	06 15 07 93 88
Ambiance jardin (Entretien espaces verts)	Ambiance Jardin	02 32 80 25 06
Assainissement et vidange de fosses septiques	DAMADE VIDANGE	02 35 34 76 93
Assistance et services informatiques	Sébastien CHARPENTIER	06 44 03 03 99
Chambre d'hôtes	Jocelyne LANGLOIS	07 70 27 51 47
Commerce de détail de textiles	Bruno BALAVOINE	02 35 32 04 11
Constructeur de terrasses et patios	Concept'Terrasses	06 18 01 82 78
Elagage, création et entretien espaces verts	Horizon Concept	06 64 25 14 22
Electricité Isolation Rénovation	ELEC ISO RENO	06 10 11 10 54
Epicerie générale - Bar - Brasserie	Au PANIER de la Pommeraye	02 35 34 01 54
Gîte rural et location de salles	Château de Mondétour	07 82 18 80 57
Hébergement insolite	Louis GIRARD	06 80 99 04 66
Maison de couture	Romain BRIFAUULT	06 52 38 58 56
Meublé de tourisme	Lucie DEMARIA	06 79 45 77 70
Pépiniériste et entretien jardin	Jean-Paul DUPUIS	02 35 32 57 02
Projection Montage vidéo	Christophe LEVARLET	06 70 58 88 50
Salon de coiffure mixte et Espace Beauté	L'Emile et une boucle	02 35 23 08 41
Services d'aménagement paysager	Julien JOURDAINNE	06 68 26 70 19
Terrassements divers et paysagiste	Daniel DUPUIS	02 35 34 39 73
Travaux extérieurs et intérieurs	Fred Services	07 61 99 46 43

PROCHAINEMENT, installation d'un nouveau distributeur de Pizzas

L'entreprise Just Queen nous a contactés pour l'installation d'un distributeur automatique sur le territoire de notre commune.

Il nous a été indiqué que les pizzas sont fabriquées artisanalement avec une pâte à base de farine bio d'origine italienne, mais, avant de donner notre accord, nous avons souhaité procéder préalablement à une dégustation qui s'est déroulée au cours d'une réunion de Conseil.

Cette dégustation s'est révélée concluante, et nous espérons que vous partagerez cet avis prochainement.



L'effort financier demandé aux collectivités et les restrictions budgétaires annoncées nous obligent à être particulièrement prudents quant à nos projets pour l'année 2025.



Zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre du développement de la production d'énergies renouvelables et pour répondre à l'objectif de neutralité climatique fixé pour 2050, la commune s'est positionnée sur les énergies qu'elle souhaite implanter sur son territoire, et a fait le choix de s'orienter vers la solution « photovoltaïque » (solaire et thermique) sur les toitures existantes et l'installation d'ombrière sur les parkings de plus de 500 m².

Une étude a été menée sur l'installation d'ombrières sur les parkings mais ce projet n'est pas réalisable techniquement. Une étude sera réalisée concernant la possibilité d'implanter des panneaux solaires sur les bâtiments communaux. Pour rappel, Le dossier sur les zones d'implantation qui ont été identifiées en 2024 est consultable sur le site internet.

Etude sur le devenir du logement des écoles



La commune est propriétaire d'un logement inoccupé situé près du groupe scolaire. Ce logement a été loué durant des années, mais celui-ci a aujourd'hui besoin d'un rafraîchissement et d'un réagencement.

Une étude a débuté et celle-ci est menée par un architecte Conseil du CAUE afin de définir les différentes orientations possibles quant à son occupation (réhabilitation pour de la location aux particuliers, aménagement pour des services du tertiaire, ...) et établir un chiffrage pour sa remise en état.



Friche NORIAP

Un permis de démolir a été accordé à la SCA NORIAP le 26 novembre 2024 pour l'enlèvement de la totalité des structures (bâtiments et cellules de stockage) encore présentes sur le site.

Les travaux de démolition débuteront en 2025.

Le grand pavillon



Si nous remontons le temps, nous pouvons constater que notre village a eu la chance d'avoir sur ses terres de superbes demeures ayant appartenu à de très riches propriétaires, dont la plus connue étant le château de Mondétour.

Dans une précédente publication du Petit Morinois, nous avons relaté l'histoire du manoir construit par le capitaine Nicolas Maze en 1562 et situé sur le hameau de la Pommeraye.

Pour cette nouvelle édition, nous retournons dans le hameau de la Pommeraye, pour nous intéresser, cette fois-ci, au « château de la Pommeraye ».

De construction plus récente, cet édifice est la pièce maîtresse restante d'un vaste domaine qui sera démantelé au début du vingtième siècle.

Concernant son histoire, la famille d'Acher de Montgascon est, à cette époque, propriétaire de nombreuses terres sur le hameau de la Pommeraye, et Jacques Belhomme y achète, pour la famille de son gendre et pour sa fille cadette, une grande partie de ces terres où sont déjà installées plusieurs grandes fermes, puis il y fait construire « le petit château ».

La particularité de ce bâtiment est que sa construction ne semble pas avoir été achevée car deux ailes étaient initialement prévues.

Le domaine sera vendu fin 1918 par Jacques de Silvestre.

Cet édifice existe toujours et propose des logements à la location.



Mairie de Morgny-la-Pommeraye

ADRESSE

85 Impasse du Gymnase
76750 Morgny-la-Pommeraye

HORAIRES DE PERMANENCE

Le mardi de 17h00 à 19h00
Le jeudi de 16h30 à 18h00

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

02 35 34 01 68

E-MAIL

mairie-morgny76@wanadoo.fr

PANNEAU POCKET

www.app.panneaupocket.com

SITE INTERNET

www.morgny-la-pommeraye.fr

